

Date de révision 14-déc.-2025

Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 128044

Numéro du fiche de données de sécurité 128044

Nom du produit KRATON D POLYMERS (SIS) TALC DUSTED

Autres moyens d'identification

Reach Registration Notes Exonéré - polymère exempté par l'article 2, paragraphe 9
Ce produit n'est pas classé comme dangereux, les informations contenues dans cette fiche technique sont données à titre indicatif uniquement.

Synonymes KRATON D0233, KRATON D1111, KRATON D1113, KRATON D1114, KRATON D1117, KRATON D1119, KRATON D1126, KRATON D1161, KRATON D1162, KRATON D1163, KRATON D1164, KRATON D1165, KRATON D1193, KRATON D1340, KRATON HT1200

Informations complémentaires sur le produit Exemples de suffixes KT PT

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation industrielle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France

FRA
Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

Mentions de danger

Non classé

Toxicité pour le milieu aquatique Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.
inconnue

2.3. Autres dangers

Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les charges statiques générées par le vidage de l'emballage dans ou à proximité de vapeurs inflammables peuvent provoquer un incendie instantané. Lorsqu'elle est en suspension dans l'air, la poussière peut présenter un risque d'explosion.

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

non applicable

3.2 Mélanges

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
STYRENE-ISOPRENE-STYRENE POLYMER (SIS) 25038-32-8	99 - < 100 %	Aucune donnée disponible	-	Non classé	-	-	-
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	0.1 - 0.9 %	Aucune donnée disponible	238-877-9	Non classé	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**Estimation de la toxicité aiguë**

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	> 5000 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de symptômes. Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas de brûlure par contact avec un matériau chaud, le matériau fondu adhérent à la peau doit être refroidi le plus rapidement possible avec de l'eau et consulter un médecin pour éliminer le matériau adhérent et traiter la brûlure. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	L'exposition peut provoquer une irritation, des rougeurs ou une gêne temporaires.
Inhalation	L'inhalation de vapeurs/fumées générées par le chauffage de ce produit peut provoquer une irritation respiratoire accompagnée d'une gêne au niveau de la gorge, de toux ou de difficultés respiratoires. L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation respiratoire.
Yeux	Les particules solides piégées derrière la paupière peuvent provoquer des dommages abrasifs. Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiante peut provoquer des brûlures thermiques.
Cutané(e)	Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiante peut provoquer des brûlures thermiques.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés** Jet d'eau. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂).**Incendie majeur** PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Dangers spécifiques dus au produit chimique** En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les charges statiques générées par le vidage de l'emballage dans ou à proximité de vapeurs inflammables peuvent provoquer un incendie instantané.**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Hydrocarbures de faible poids moléculaire.**5.3. Conseils aux pompiers****Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Évitez d'inhaler les fumées du produit en fusion. Éviter le contact avec des matières chaudes. En cas de déversements, méfiez-vous des sols et surfaces glissants. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer.**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement****Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.**Méthodes de nettoyage** Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Éviter toute génération de poussières. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. L'électricité statique et la formation d'étincelles doivent être évitées. Mettre au sol le conteneur et l'équipement de transfert afin d'éliminer les étincelles électrostatiques. Éviter le contact avec des matières chaudes. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Étant donné que les contenants vidés conservent des résidus de produit, suivez toutes les mises en garde figurant sur la fiche de données de sécurité et l'étiquette, même après que le contenant soit vide. Maintenir une surveillance incendie si le matériau atteint 225 °C (437 °F).
Remarques générales en matière d'hygiène	S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver à l'intérieur. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ce matériau peut accumuler une charge statique qui peut provoquer des étincelles et devenir une source d'inflammation. Prévenez l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de liaison et de mise à la terre courantes. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à température ambiante et pression atmosphérique. Éviter toute génération de poussières. Manipuler tout emballage et récipient avec précaution pour minimiser les déversements. Voir la section 10 pour plus d'informations. Ne pas entreposer à l'extérieur. Des précautions doivent être prises lors du stockage et de la manipulation de ce produit. Outre la nature spécifique du produit polymère, des conditions telles que l'humidité, l'ensoleillement et la température ont une influence sur la façon dont le produit se comporte pendant le stockage et la manipulation. Une attention particulière doit être portée pour éviter tout empilage inapproprié de sacs palettisés ou d'autres unités d'emballage. En effet, les produits polymères peuvent être dimensionnellement instables dans certaines conditions. N'empilez pas de conteneurs intermédiaires souples pour vrac (FIBC) ou de sacs palettisés. Éviter le stockage sous pression ou à des températures élevées pour minimiser l'agrégation de particules.
-----------------------------------	--

Classe d'entreposage (TRGS 510) Indéterminé(e)(s).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Valeurs limites biologiques
d'exposition professionnelle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	-	43.2 mg/kg [4] [6] 4.54 mg/cm ² [5] [6]	2.16 mg/m ³ [4] [6] 2.16 mg/m ³ [4] [7] 3.6 mg/m ³ [5] [6] 3.6 mg/m ³ [5] [7]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
[5] Effets localisés sur la santé.
[6] À long terme.
[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	160 mg/kg [4] [6] 160 mg/kg [4] [7]	21.6 mg/kg [4] [6] 2.27 mg/cm ² [5] [6]	1.08 mg/m ³ [4] [6] 1.08 mg/m ³ [4] [7] 1.8 mg/m ³ [5] [6] 1.8 mg/m ³ [5] [7]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
[5] Effets localisés sur la santé.
[6] À long terme.
[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	597.97 mg/L	597.97 mg/L	141.26 mg/L	141.26 mg/L	10 mg/m ³

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE	31.33 mg/kg	3.13 mg/kg	-	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
14807-96-6					

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN ISO 16321-1. Portez un écran facial lorsque vous travaillez avec des matériaux en fusion.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Pour les produits en fusion, utilisez tout type de gants isolants thermiques en caoutchouc et autres vêtements nécessaires pour vous protéger des brûlures thermiques.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Remarques générales en matière d'hygiène

S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les émissions provenant de la ventilation ou des équipements de travail doivent être vérifiées pour garantir qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des épurateurs de fumées, des filtres ou des modifications techniques de l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide
Aspect	Granulés denses Granulés poreux
Couleur	transparent blanche À jaune clair
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode****Point de fusion / point de congélation**

Aucune information disponible.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

non applicable.

Inflammabilité

Aucune information disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air

non applicable.

Limites supérieures**d'inflammabilité ou d'explosivité****Limites inférieures****d'inflammabilité ou d'explosivité****Point d'éclair**

non applicable.

Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible.

Température de décomposition

Aucune information disponible.

pH		non applicable.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique		Aucune information disponible.
Viscosité dynamique		Aucune information disponible.
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage		Aucune information disponible.
Pression de vapeur		non applicable.
Densité relative	≥ 0.88 - ≤ 0.95	@ 20 °C.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur		non applicable.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Risque d'auto-échauffement et d'auto-inflammation en cas d'exposition prolongée à des températures élevées.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts. Acides forts. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Hydrocarbures de faible poids moléculaire.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation	L'inhalation de vapeurs/fumées générées par le chauffage de ce produit peut provoquer une irritation respiratoire accompagnée d'une gêne au niveau de la gorge, de toux ou de difficultés respiratoires. L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation respiratoire.
Contact oculaire	Les particules solides piégées derrière la paupière peuvent provoquer des dommages abrasifs,. Peut provoquer une légère irritation des yeux. Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiante peut provoquer des brûlures thermiques.
Contact avec la peau	Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiante peut provoquer des brûlures thermiques.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Il est peu probable que l'ingestion soit la principale voie d'exposition professionnelle.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes L'exposition peut provoquer une irritation, des rougeurs ou une gêne temporaires.

Toxicité aiguë**Mesures numériques de toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Non irritant pendant l'utilisation normale. Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiante peut provoquer des brûlures thermiques.

STYRENE-ISOPRENE-STYRENE POLYMER (SIS) (25038-32-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)			non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Les particules solides piégées derrière la paupière peuvent provoquer des dommages abrasifs,. Peut provoquer une légère irritation des yeux. Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiante peut provoquer des brûlures thermiques.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée N'est pas un sensibilisant cutané. Non sensibilisant respiratoire.

STYRENE-ISOPRENE-STYRENE POLYMER (SIS) (25038-32-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
Test de maximisation sur le cobaye (GPMT)	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE (14807-96-6)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE 406	Cobaye	Cutané(e)	Non classé
	Rat	Inhalation	Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Informations sur les composants

STYRENE-ISOPRENE-STYRENE POLYMER (SIS) (25038-32-8)

Méthode	Espèce	Résultats
Étude de mutagénicité bactérienne in vitro	in vitro E. coli S. typhimurium	Négatif

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE (14807-96-6)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 473 OCDE 471 OCDE 478		Non classé

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Informations sur les composants

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE (14807-96-6)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 453	Rat	Non classé

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction.

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE (14807-96-6)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 416	Lapin	Non classé

STOT - exposition unique Non classé.

STOT - exposition répétée Non classé.

HYDRATED MAGNESIUM SILICATE (14807-96-6)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 452	Rat	Oral(e)	> 100 mg/kg pc/jour	90 jours	NOAEL Non classé
OCDE 412	Rat	Inhalation Poussières/brouillards	> 0.018 mg/l/6 h/jour	28 jours	CSENO Non classé

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations**Autres effets néfastes**

Étude de cytotoxicité par test de formation de colonies sur cellules pulmonaires de hamster chinois (V79) : aucun effet indésirable significatif ou pertinent n'a été rapporté pour une substance représentative. Étude d'hémolyse in vitro sur globules rouges (Ministère japonais de la Santé, du Travail et des Affaires sociales) : aucun effet indésirable significatif ou pertinent n'a été rapporté pour une substance représentative. Étude d'implantation musculaire (USP) chez le lapin (7 jours) : aucun effet indésirable significatif ou pertinent n'a été rapporté pour une substance représentative.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

STYRENE-ISOPRENE-STYRENE POLYMER (SIS) (25038-32-8)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Poisson Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	CL50	> 1000 mg/L	96 heures	

12.2. Persistance et dégradabilité**Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation**

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Nom chimique	Coefficient de partage
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE	-9.4

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

insoluble.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Nom chimique	Numéro RG, France
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	RG 25

Allemagne

Classe de danger pour le milieu non dangereux pour l'eau (nwg) ID Number 766
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Réglementation

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

Concentration de microparticules de polymère synthétique dans la substance ou le mélange : voir section 3

Nom générique du polymère : 4002 Caoutchouc synthétique et factice dérivés d'huiles.

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
HYDRATED MAGNESIUM SILICATE - 14807-96-6	Agent phytosanitaire

Inventaires internationaux

TSCA

DSL/NDL

EINECS/ELINCS

ENCS

IECSC

KECI

PICCS

AIIC

NZIoC

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIRC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
 Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »
 + Sensibilisants
 Remarque sur la révision *** Indique les données mises à jour depuis la dernière publication

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
 Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Préparée par

Lisa Bland

Préparée par

Date de révision

14-déc.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité